

CONSÉCRATION DU MAITRE - AUTEL

17 avril 1861.

L'an mil huit cent soixante-un et le mercredi dix-sept avril, Monseigneur Louis-Jacques-Maurice de Bonald, par la grâce de Dieu et l'autorité du Saint-Siège apostolique, cardinal-prêtre de la sainte Eglise romaine, du titre de la très-sainte Trinité au Mont-Pincius, archevêque de Lyon et de Vienne, primat des Gaules, sénateur, etc., a consacré solennellement le Maître-Autel de l'église de Saint-Pierre de Mornant. Cette imposante cérémonie a eu lieu en présence du clergé, des autorités civiles de la paroisse, du Conseil de fabrique et d'un grand concours de fidèles.

L'exécution de ce Maître-Autel a été confiée à MM. Vaganay et Valnet, sur les dessins de M. Bossan, architecte; les statues en bas-relief, qui représentent la Cène, sont dues au ciseau de M. Roche.

La copie du procès-verbal de cette consécration, signée par Son Eminence, est déposée dans le sépulcre de l'autel.

C'est ici le lieu de dire quelques mots sur l'antiquité de l'église de Saint-Pierre de Mornant.

Rien ne peut fixer d'une manière incontestable l'époque de la fondation de la première église; tout fait présumer qu'elle remontait au-delà du quatrième siècle. D'après le manuscrit qui existe aux archives de la préfecture du Rhône, registre II, n° 1184 bis, il demeure constant que cette église fut mutilée et entièrement ébranlée lors du sac de la cité de Mornant, *civitatis Mornacensis*, par le comte Gérald d'Alsace, descendant d'Ethicon, tige de la maison d'Autriche.

Lothaire de Lorraine, Louis II d'Italie, tous deux fils de l'empereur Lothaire, voulant s'emparer des Etats de Charles de Provence, leur jeune frère, envoyèrent dans la Bourgogne-